



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Les cliniques pédiatriques suisses signalent un nombre de cas sans précédent relevant de la protection de l'enfant !

**Berne, 30 avril 2024** – La tendance de ces dernières années se poursuit, hélas ! Le nombre de cas relevant de la protection de l'enfant dans les cliniques pédiatriques suisses est de nouveau en nette augmentation. En 2023, 2097 enfants ont dû être hospitalisé·e·s en raison d'une mise en danger du bien de l'enfant, soit une hausse de 11% par rapport à l'année précédente.

Les expert·e·s avertissent que le nombre de cas non signalés est élevé. Tou·te·s les enfants dont le bien est menacé sont loin d'être tou·te·s soigné·e·s à l'hôpital. Souvent, la souffrance des enfants victimes de violence reste longtemps méconnue. Il faut s'efforcer de faire plus en matière de prévention et de détection précoce.

### **Forte hausse de la maltraitance psychologique**

Les groupes de protection de l'enfance recensent de plus en plus d'enfants victimes de maltraitance psychologique parce qu'ils sont témoins de violences domestiques. Or la violence psychologique peut avoir des conséquences à long terme sur la vie de l'enfant, surtout lorsqu'elle se produit régulièrement. **Protection de l'enfance Suisse** et 172 autres organisations se sont mobilisées avec succès fin 2023 pour que la Confédération continue de fournir les moyens financiers nécessaires à une campagne nationale contre la violence domestique, sexuelle et liée au genre. C'est important pour permettre de protéger de toute forme de violence le plus grand nombre d'enfants possible.

### **Nécessité d'un cadre juridique**

Le droit à une éducation sans violence constitue la base de la protection des enfants contre la violence. Fin 2022, le Parlement s'est prononcé en faveur de l'inscription de l'éducation sans violence dans le CC. Depuis, les cantons et les organisations peuvent prendre position sur l'avant-projet de texte juridique du Conseil fédéral. Une **première évaluation** réalisée par Protection de l'enfance Suisse montre que le projet visant à ancrer dans la loi l'éducation sans violence a reçu un large soutien de la part des cantons et des acteurs de la société civile. Le rapport officiel sur les résultats de la procédure de consultation est attendu pour le second semestre 2024. Les chiffres actuels des cliniques pédiatriques suisses montrent bien la nécessité d'une telle loi.

### **Soutenir les professionnel·le·s**

Les statistiques des cliniques pédiatriques suisses montrent une fois de plus que les jeunes enfants sont confronté·e·s de manière disproportionnée à la violence. À un jeune âge, les enfants sont moins intégré·e·s dans des contextes institutionnels. C'est pourquoi tou·te·s les professionnel·le·s de la protection de l'enfance jouent un rôle important pour détecter à un stade précoce la violence envers les enfants. Des professionnel·le·s informé·e·s et sensibilisé·e·s peuvent reconnaître à un stade précoce la souffrance d'un·e enfant victime de violence et avoir une influence significative sur son intérêt supérieur. Protection de l'enfance Suisse propose, en plus d'une **série de guides**, des **formations continues** pour les professionnel·le·s de la petite enfance.

La **statistique nationale 2023** de la maltraitance des enfants de pédiatrie suisse



**Kinderschutz** Schweiz  
**Protection de l'enfance** Suisse  
**Protezione dell'infanzia** Svizzera

### **Contact**

Kinderschutz Schweiz  
Protection de l'enfance Suisse  
Protezione dell'infanzia Svizzera

Schlösslistrasse 9a | 3008 Berne

Tamara Parham, directrice de la communication / membre de la direction  
+41 31 384 29 19, tamara.parham@kinderschutz.ch

[www.protectionenfance.ch/](http://www.protectionenfance.ch/)  
[www.facebook.com/protectionenfancesuisse](https://www.facebook.com/protectionenfancesuisse)  
[www.instagram.com/protectionenfancesuisse](https://www.instagram.com/protectionenfancesuisse)

**Protection de l'enfance Suisse** est une fondation indépendante de droit privé, active dans l'ensemble de la Suisse. En tant qu'organisation d'utilité publique, nous nous employons à permettre à tous les enfants vivant en Suisse de grandir dans la dignité, en bénéficiant d'une protection au sens de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant. Pour atteindre ces visées, nous fondons notre travail sur des bases scientifiques solides et intervenons de manière systématique au moyen d'offres de prévention, d'un travail politique et de campagnes de sensibilisation. Protection de l'enfance Suisse s'adresse aux professionnels et aux éducateurs, à des acteurs politiques, des organisations publiques et privées ainsi qu'au grand public en Suisse. Afin de financer notre travail, nous organisons des actions ciblées de collectes de fonds auprès de particuliers, d'entreprises, de fondations et d'institutions publiques.